



**COMMUNIQUÉ**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**L'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois 2015**  
**remis à monsieur Jacques Comeau**

Le 20 avril 2015 - La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) est très heureuse d'annoncer que monsieur Jacques Comeau, par son implication coopérative et citoyenne, a reçu le 1<sup>er</sup> degré de l'Ordre du mérite coopératif et mutualiste québécois décerné par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), lequel lui a été remis lors du banquet annuel de la CQCH le 14 mars dernier.

Les décorations de l'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois peuvent être accordées à toute personne qui a rendu des **services exceptionnels** au mouvement coopératif et mutualiste québécois dans le domaine des idées ou dans celui des faits, soit par des travaux de recherche, la publication d'ouvrages, la création de bourses ou de donations, soit encore par un souci constant de répandre ou d'appliquer les principes de la coopération, soit enfin par son dévouement spécial à tel ou tel niveau du mouvement.

La décoration de **membre au premier degré**, avec le bouton bronze et le certificat du Mérite, est accordée de préférence à une personne qui exerce ou a exercé son activité coopérative de façon significative dans une coopérative ou une mutuelle ou dans plusieurs secteurs au plan local, et ce pendant plusieurs années.

Jacques Comeau méritait amplement cette reconnaissance de l'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois à plusieurs égards. Voilà plus de trente ans qu'il s'implique activement dans le mouvement coopératif en plus de son engagement bénévole. Sa contribution en faveur du sauvetage de la coopérative *L'Arc-en-ciel* de Baie-Comeau est exceptionnelle. Son savoir-faire, ses qualités de leader et sa capacité à rallier les gens autour d'un objectif commun contribuent au respect et à l'estime que les gens lui témoignent.

**VOLET COOPERATIF**

C'est en 1997 qu'il devient membre de la *Coopérative d'habitation de la mer* située à Baie-Comeau. Par la suite, il intégrera la *Coopérative d'habitation Ensoleillée* également à Baie-Comeau, dans laquelle il réside toujours depuis quinze ans. Depuis douze ans maintenant, M. Comeau est membre du conseil d'administration de cette coopérative. Il a occupé divers postes dont celui de président. Aujourd'hui encore M. Comeau assume les fonctions de président du conseil d'administration de la coopérative.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2014, il intervient activement au sein d'une coopérative d'habitation en difficulté, soit la *Coopérative d'habitation Arc-en-ciel* de Baie-Comeau, en partenariat étroit avec la coopérative, la CQCH, la Caisse d'économie solidaire Desjardins et le GRT de la région de Baie-Comeau.

M. Comeau contribue ainsi de manière assidue et efficiente aux opérations de sauvetage de la coopérative en difficulté. Depuis janvier 2014, M. Comeau agit à titre d'administrateur externe de la coopérative. Il assume les fonctions de secrétaire, et agit à titre de responsable de l'entretien des immeubles.

Ses connaissances et ses compétences en gestion coopérative savent être des atouts essentiels contribuant au redressement de cette coopérative. Ses qualités personnelles ajoutant, il sait ainsi mettre à profit sa capacité de rassembleur suscitant l'admiration des coopérateurs et coopératrices qui le côtoient.

### VOLET BENEVOLE

Son engagement bénévole remonte même avant celui son implication au niveau coopératif des années 80. Il a été membre du Club Optimiste, dont plusieurs années au conseil d'administration. Il est aussi impliqué comme bénévole pendant onze ans dans le cadre de l'Opération Nez rouge. Depuis 2013, il est membre du comité d'analyse des demandes de subvention pour Centraide Manicouagan.

Enfin, rappelons que Jacques Comeau a œuvré pendant 25 ans à la Ville de Baie-Comeau, dont 16 comme responsable des communications et du service à la clientèle. D'abord coordonnateur de la division des communications, puis lors de la création du service des communications et de la clientèle en 2004, il est par la suite devenu le directeur jusqu'à sa retraite, en novembre 2013. Durant neuf ans, il a agi comme greffier de la cour municipale. À ce titre, il a été chargé de la mise sur pied et du développement de cette nouvelle entité qui couvre tout le territoire de la MRC de Manicouagan.

**À propos de nous :** créée en 1987, la CQCH est le leader, le promoteur et le porte-parole national du Mouvement québécois des coopératives d'habitation tant sur la scène publique qu'à l'écoute de ses nombreux partenaires. La CQCH regroupe cinq fédérations membres, un bureau de la CQCH en Outaouais et plus de 125 membres auxiliaires. Il existe environ 1 300 coopératives d'habitation au Québec. Elles sont propriétaires de 2 500 immeubles qui offrent plus de 30 000 logements abordables dans lesquels vivent 60 000 personnes. Le rôle principal de la CQCH consiste à soutenir ses fédérations membres qui, à leur tour, fournissent aux coopératives d'habitation membres de leur territoire l'information et les services dont elles ont besoin pour assurer une bonne gouvernance et une saine gestion des immeubles et ainsi, améliorer leurs conditions de logement.